

Traitement des déchets de la station départementale du Lioran

Rappel des missions de chacun : Hautes Terres communauté est en charge de la collecte et du transport des déchets en vue de leur traitement.

Pour gérer les déchets sur son territoire, la Communauté de communes travaille en étroite collaboration avec le Syndicat des territoires de l'Est Cantal, [SYTEC](#), en charge du traitement des déchets et de leur valorisation .

Budget autonome : si mauvais tri effectué par usagers : amende conséquente !
Donc augmentation des dépenses !

Les hautes terres découvrent les augmentations de la TOM a posteriori car les taux sont décidés par des commissions départementales .

Commentaires

La mairie de Laveissière prévoit une augmentation de 20% en 2019 en raison du mauvais tri effectué par les résidents des 2 com-com (Hautes Terres et Saint Flour), ce qui impose des frais de transport des ordures hors département vers un centre d'enfouissement ...

Situation 2019

Com Com des Hautes
Terres

SYTEC = syndicat
territoires Est
Cantal

Ramassage des
conteneurs par
camions spécialisés

Conteneurs semi-enterrés du
LIORAN

Centre des Cramades à Saint
Flour = Syndicat de
Traitement et de valorisation
des déchets

Traitement déchets

Recettes : taxes sur ordures ménagères

En 10 ans le taux de cette taxe a doublé (de 7 à 14 %) avec mise en place de la TGAP nationale

Budget autonome

TGAP = Taxe état : 23 € la tonne
Taxe générale / activités polluantes

Traitement déchets recyclables :
19 € la tonne

Si refus de tri : 200 € la tonne

car transfert hors département dans centre enfouissement

Le LIORAN haute saison

Fréquence ramassage des conteneurs

Enlèvement des
ordures ménagères :
3 fois par semaine

Lundi; mercredi; vendredi

Emballages :
1 fois par semaine

Papiers : 1 fois par semaine

Verres : 1 fois par semaine

Hors saison :

La commune constate régulièrement au Lioran des dépôts sauvages autour des conteneurs :

- * vieux rouleaux de moquette,
- * gravats ou autres déchets suite à des travaux dans les appartements.

Ces déchets doivent être apportés par vos soins au centre de tri de Neussargues.

Conclusion

Que tous les résidents du LIORAN , touristes , familles individuelles ou commerces (importants producteurs de déchets) prennent leur responsabilités afin d'éviter une augmentation importante de la taxe des ordures ménagères

Rappel pour les commerces: la com-com a mis en place un abonnement d'enlèvement hebdomadaire des cartons pour un coût annuel de 300 €



Collecte des cartons d'entreprises

Hautes Terres Communauté propose également un service de collecte des cartons d'entreprises.

Cette prestation (300€/an) est actuellement disponible aux entreprises situées sur l'ancienne

Communauté de communes du Pays de Murat.

La collectivité étudie la faisabilité de l'extension de cette prestation à l'ensemble du territoire.

Infos diverses

Hautes Terres communauté est en charge de la collecte et du transport des déchets en vue de leur traitement. La Communauté de communes a mis en place différents équipements afin de faciliter l'apport des déchets par les habitants, leur collecte et leur tri pour les déchets recyclables, dans un objectif de gestion rigoureuse et respectueuse de notre environnement.

Pour gérer les déchets sur son territoire, la Communauté de communes travaille en étroite collaboration avec le Syndicat des territoires de l'Est Cantal, [SYTEC](#), en charge du traitement des déchets et de leur valorisation, mais aussi d'un programme de prévention et d'animation en faveur de la réduction des déchets à la source et de la promotion de l'économie circulaire.

Hautes Terres communauté collabore régulièrement avec ses services pour accueillir des animations dans ce domaine sur son territoire.